



Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON

Absente excusée :

- Danielle POULAT

▪ Approbation rapport de la CLECT de la CCMDL :

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCMDL chargée de déterminer les transferts de charges entre communes et communauté de communes a rendu son rapport en date du 5 septembre 2018.

Cette révision d'attribution de compensation est effectuée dans le cadre de l'harmonisation de la compétence voirie et de sa gestion pour les communes de l'ex CCCL et d'une restitution de la compétence réseau des médiathèques à la commune de Ste Catherine. Toutes les communes ne sont donc pas concernées mais ce rapport doit être approuvé par toutes les communes membres. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal l'approuve.

▪ Demande de subvention :

Les organisateurs du bal des 18 ans ont décidé de créer une association et d'innover cette année en organisant un concert s'adressant à tous les

publics, avant leur traditionnel bal.

Ayant le statut d'association et suite à leur sollicitation, le Conseil Municipal décide de leur accorder une subvention de 150 € au même titre que les autres associations de la commune pour financer une partie de la location de la salle.

▪ Projet cantine :

Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration par l'économiste, il y aura 10 lots. Dès qu'il sera terminé, l'appel d'offres sera mis en ligne. Le Maire précise que suite à la nouvelle réglementation des marchés publics en vigueur depuis le 1^{er} octobre, la commune ne pourra recevoir des entreprises que des offres dématérialisées.

Le permis de construire est encore en cours d'instruction, les plans ont dû être modifiés pour répondre aux normes d'accessibilité (agrandissement du WC).

▪ Bâtiment Grataloup : Compte rendu de la visite de l'architecte Conseil :

L'architecte Conseil du Conseil Départemental propose, pour limiter les coûts et au vu de l'état du bâtiment, de le garder sur un seul étage pour l'installation de commerces et/ou de bureaux pour des professions libérales et d'utiliser la parcelle jouxtant le bâtiment pour créer des logements (possibilité de faire 4 logements tous de plain-pied).

Suite à la présentation de cet avis, une discussion s'engage car tous les membres du Conseil Municipal ne sont pas convaincus par cette idée.

Au fil des débats, il ressort qu'il serait peut-être important d'avoir une réflexion plus globale et surtout à plus long terme sur tout le secteur de la rue de la Passementerie et de l'ancien stade en incluant également le devenir du Mille-club.

▪ Questions diverses :

- Cabinet d'infirmières : Les trois infirmières ont reçu l'autorisation de s'installer sur la commune. Dès la fin du mois, les habitants pourront faire appel à elles pour des soins infirmiers à domicile ou dans leur cabinet à la maison communale.
- Défibrillateurs : Ils seront très prochainement installés en extérieur vers la salle d'œuvre et au stade du Flanchard.

Octobre

n°250

Informations diverses

✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **novembre 2002**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ **Secrétariat de mairie :**

Il sera fermé pour cause de formation le **mardi 6 novembre** et du **26 au 28 novembre inclus**.

✓ **Listes électorales :**

Afin de se faire inscrire sur les listes électorales, **les nouveaux habitants** et les personnes qui ont omis de le faire jusqu'à présent doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité **avant le 31 décembre**, dernier délai.

✓ **Ouverture du cabinet infirmier**

Depuis le 15 octobre, un cabinet infirmier est ouvert à Grammond 7 jours sur 7.

Carole, Géraldine et Anne Françoise seront ravies de vous aider dans votre quotidien.

Elles effectuent divers soins infirmiers à domicile ou au cabinet, 4, place de l'Eglise : Soins d'hygiène, prises de sang, pansements, injections, vaccins, aide à la préparation et prise de traitements...

Elles peuvent vous accompagner pour favoriser le maintien à domicile dans nos campagnes, plusieurs passages par jour sont possibles.

Soins sur prescription médicale, pas d'avance de frais, pratique du tiers payant.

Cabinet infirmier Grammond

4, place de l'église - Soins à domicile 7j/7



Beaulaigue Carole

06.98.82.91.28

Jolivet Géraldine

06.89.26.88.60

Grataloup Anne -Françoise

06.20.56.60.17

cabinetinfirmiergrammond@gmail.com